



**COMPAGNIE DES ARCHERS MACONNAIS**  
Complexe Sportif de Champlevert  
Rue Léo Lagrange – 71000 MACON

## Rapport financier

Assemblée générale du 13 janvier 2017

Rapport financier de Christine COLLADO, trésorière de la compagnie  
relatif à l'exercice 2016

Bonjour à tous,

### Tenue de la trésorerie

La trésorerie rappelle que les livres comptables de la compagnie sont accessibles à tous sur simple demande.

### Objectif financier de la Compagnie pour l'exercice 2016

L'objectif financier de l'exercice 2016, qui avait été annoncé l'an dernier, était de réaliser un exercice à l'équilibre.

Cet objectif a été atteint puisque nous terminons l'exercice avec **un résultat bénéficiaire de 2400,46 €**

Le budget prévisionnel 2016, prévoyait, comme il se doit, un budget en équilibre sur la base de 24 100,00 €.

Notre budget 2016 se situe autour de 36 000,00 €.

Le compte de résultat à été exposé sur écran.

Les grandes lignes des dépenses et des recettes sont évoquées verbalement sur la base du compte de résultat établi par la trésorière.

Tous les postes n'ont pas été détaillés, nous citerons les postes les plus importants, et plus représentatifs des événements de l'année.

### Nos recettes (produits)

Sur l'exercice 2016, les recettes de la Compagnie sont de plus de 36 000,00 € et proviennent de :

### **Recettes liées aux différentes manifestations organisées par la compagnie**

- Organisations de concours	2 427,60 €
- 3 D INDOOR	3 011,66 €
- Buvettes	1 285,15 €

### **Recettes liées aux reventes de matériel et tenues de club**

- tenue de club	1 070,00 €
- vente de kit d'initiation	1 045,00 €

### **Subventions**

- Subvention de la ville de Mâcon	5 414,00 €
Cette subvention couvre nos dépenses de chauffage et autres dépenses de fonctionnement.	
- Subvention du CD 71 à hauteur de 1000,00 € correspondant à la participation au frais de formation de nouveaux entraîneurs.	

### **Cotisations, licences**

- Cette année nos cotisations se sont élevées à 12 978,00 € soit un peu plus de 16 % d'augmentation par rapport à l'an passé. L'augmentation s'explique par l'augmentation du nombre de licenciés.

### **Don et sponsoring**

Nos partenaires ont soutenus la Compagnie à hauteur de 1 385,00 €

Il s'agit de Bourgogne Archerie, AXONE, Boulangerie de Chevroux, Les opticiens WOLF

D'autres partenaires nous ont soutenus lors de nos différentes manifestations en offrant des produits :

- LES SERRES MUNICIPALE prêt de plantes et décor pour le 3D
- Service TECHNIQUE DE LA MAIRIE prêt de barnum, de tables et chaises
- Boulangerie ANGE offre le pain pour nos manifestations
- LECLERC offre des lots de tombola
- AROMARIE offre les épices pour vin chaud

### **Nos dépenses (charges)**

#### **Achats et dépenses de fonctionnement**

- Intervention de deux Brevet d'Etat pour les compétiteurs	1 815,00 €
- Achat de matériel d'archerie	1 500,00 €
- Dépenses de chauffage	3 863,00 €
- Fournitures pour compétition et buvette	1 927,00 €
- Achat de tenues de club ou location et revente	2 053,00 €
- Achat des kits d'initiation	1 715,00 €

#### **Autres dépenses d'aménagement et d'entretien**

- Réfection du mur de tir	2 362,00 €
---------------------------	------------

## **Frais divers**

- Remboursement des frais de déplacement des compétiteurs 4 503,00 €  
Ce poste est en augmentation puisqu'il y a un nombre croissant d'archers qui représentent la compagnie des les différentes compétitions et championnats.
  
- Cotisations (reversement de la part revenant à la FFTA) 8 372,00 €

Nous avons subit un cambriolage le week-end de notre concours 2x18, nos caisses Buvette et Greffe ont été subtilisées. Nous essayons une perte en argent liquide d'environ 1 500 €.

Rappelons que pour le fonctionnement des locaux, nous ne payons pas de loyer et que la seule dépense d'énergie (chauffage) que nous payons, est remboursée en grande partie par la ville de Mâcon.

## **Conclusion**

Pour conclure, notons qu'avec un compte de résultat positif, nos disponibilités au 31/12/2016 sur les comptes courant, livret et caisse s'élèvent à 14 190,68 €. Le résultat positif réalisé, sera versé sur le compte livret.

Notre trésorerie nous permet encore de nous mettre à l'abri des mauvaises surprises et de faire face à des dépenses imprévues et de poursuivre une politique de développement du club vers la compétition de haut niveau.

Merci de votre écoute.

La trésorière de la Compagnie

Christine COLLADO VIVAZ